



OFFRE D'EMPLOI

Poste d'Éducateur Vie Scolaire – animateur Pastorale

A pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2026

Le Collège Sainte-Marie-La Mennais de Fougères est un établissement de l'Enseignement catholique d'Ille et Vilaine, sous Tutelle Mennaisienne, qui accueille 800 élèves, de la sixième à la troisième. Suite au départ d'un membre de l'équipe Vie Scolaire, la Communauté éducative recherche un successeur (H/F) qui saura s'inscrire dans un Projet d'établissement où la place du Jeune est au centre des préoccupations quotidiennes de chacun. L'établissement, un lieu de vie où chaque jeune peut s'instruire et développer le meilleur de lui-même.

A ce titre, vous aurez pour mission d'assurer, en lien étroit avec le coordinateur de Vie Scolaire et la Direction :

- la sécurisation des élèves
- la prise en charge de groupe d'élèves
- l'animation générale (élèves et adultes) de l'établissement
- l'animation Pastorale de l'établissement

Vous avez idéalement une expérience dans le domaine de l'éducation et de l'encadrement de jeunes. Vous souhaitez donner une nouvelle orientation à votre parcours professionnel en rejoignant une équipe dynamique dans un environnement constructif et facilitateur :

Merci d'adresser votre CV et votre lettre de motivation avant le 16 août 2026 par courrier ou mail à :

M. Olivier MARON – Directeur
direction@stemarie.fr
Collège Sainte-Marie
8, Boulevard de la Chesnardière
35300 FOUGERES

Mission principale

Le titulaire du poste est rattaché à la fois à la vie scolaire et au service administratif.

Dans sa mission de surveillance, il veille à faire respecter le règlement intérieur.

Il est partie prenante de l'équipe éducative.

Il doit avoir des qualités d'écoute et d'accueil.

Il fait vivre pleinement le projet éducatif de l'établissement

Fonction

1 Sécurisation simple (n°13)

Assure par sa présence la sécurité des flux d'élèves au portail, à la salle de restauration, en cours, en veillant, sous la responsabilité directe d'un cadre présent sur les lieux, à l'application des règles de sécurité et des règles propres à l'établissement. Peut dans le cadre de ses fonctions exercer un contrôle d'accès à l'établissement ou à une partie de l'établissement. En cas de nécessité, alerte le cadre responsable.

2 Prise en charge d'un groupe d'élèves (n°14)

Prend en charge dans un cadre prédéfini (salle de travail, cours, déplacement extérieur...) un groupe d'élèves. Dans ce cadre, assure leur sécurité et la conformité de leur comportement avec les règles de vie collectives et instructions particulières qui lui ont été données (règles de travail par exemple...).

3 Fonction d'animation (n°15)

L'animation de la vie scolaire consiste en l'organisation et l'animation d'activités complémentaires, à vocation éducative (citoyenneté...), culturelle, pastorale ou tout simplement des activités de loisirs. Ces animations peuvent être positionnées sur des temps propres ou pour valoriser des temps de prise en charge déjà existants (études par exemple...).

Exigences communes à tous les personnels de l'Établissement

- Vivre et faire vivre le projet éducatif du collège Sainte Marie
 - Intégrer dans l'exercice de sa profession la dimension et la responsabilité éducative
 - Contribuer dans sa façon d'agir, à la promotion du projet éducatif
- Agir en professionnel(le)
 - Avoir la volonté de réaliser un travail de qualité
 - Avoir la préoccupation d'une adaptation permanente pour répondre aux besoins du collège
- Vivre et travailler ensemble
 - Contribuer à la qualité du dialogue entre les personnes de la communauté éducative
 - Travailler en équipe au sein de son service
 - Comprendre et prendre en compte les réalités professionnelles des autres services
 - Être force de proposition

Temps de travail : 30h hebdo annualisées.

Contrat à durée indéterminée au 1^{er} septembre 2026

Entretien d'embauche semaine 33 (17 au 21 août)